Protection de l'espace maritime : le temps de la réflexion

La délégation corse de l'institut français de la mer tenait ce lundi sa dernière réunion de l'année. L'occasion de revenir sur des sujets majeurs et d'envisager des pistes d'action qui pourraient bien être reprises par d'autres

Jean-Yves Le Dreff, président de l'IFM Toulon, et Jean-Pierre Audisio, délégué de l'IFM Corse.

Dans la salle des délibérations de la mairie d'Ajaccio, les participants ont abordé des problématiques variées telles que la sécurité maritime sur le littoral insulaire, la grande plaisance ou encore la gestion des déchets en mer. / PHOTOS : JEAN-PIERRE DELZIT

La réflexion stratégique a un rôle central à jouer s'agissant de la protection de l'environnement maritime. C'est la conviction de l'Institut français de la mer (IFM), reprise par sa délégation corse. Le principe du think tank - boîte à idées - de la mer, impose, en plus, un impératif fondateur, *"faire connaître et aimer la mer au plus grand nombre"*, selon la formule de Jean-Yves le Dreff, président de l'IFM Toulon.

Pour ce faire, il est allé ce lundi à la rencontre des membres qui composent l'instance corse animée par Jean-Pierre Audisio. Le rendez-vous était fixé dans la salle des délibérations de la mairie d'Ajaccio. Il incluait différents invités. Il visait à ouvrir le débat, le temps d'un après-midi, sur, entre autres, la sécurité maritime sur le littoral de Corse, la grande plaisance à l'échelon local, la pollution marine en Méditerranée ou encore les zones économiques exclusives, autrement dit, un espace maritime où les ressources maritimes relèvent du droit souverain d'un État.

Les discussions porteront, pour l'essentiel, sur les mouillages, les posidonies, la sécurité portuaire, le remorquage, la gestion des déchets en mer et les solutions innovantes qui s'y rattachent.

À l'ordre du jour aussi, les problématiques spécifiques inhérentes à des secteurs aussi remarquables que sensibles comme les Bouches de Bonifacio, le canal de Corse. Le moment sera l'occasion de revenir sur les assises de l'économie de la mer qui se sont tenues le 3 décembre à Montpellier et auxquelles participait Emmanuel Macron.

Autant de sujets qui seront, de manière systématique, replacés dans une perspective plus vaste. *"Parce que notre vision est avant tout méditerranéenne"*, insistent Jean-Yves Le Dreff et Jean-Pierre Audisio. Les contributions serviront, en outre, de support à différentes communications et fiches documentaires.

Proposition concrète

Certaines ouvriront sans doute la voie à des transformations majeures. On se fonde sur l'expérience acquise. *"À titre d'exemple, Claude Ricci, pilote maritime, a rédigé une note d'information sur le pilotage dans les Bouches de Bonifacio. Son travail dans le cadre de l'IFM a incité la préfecture maritime à aller au-delà, et à mettre en place un comité de réflexion concernant l'avenir du pilotage dans les Bouches"*, explique le président de l'IFM Toulon.

La préfecture maritime, avec l'IFM, s'interroge également sur l'intérêt de prépositionner un certain nombre de moyens de remorquage le long du littoral, pour favoriser une réactivité de tous les instants en cas d'accident. Les fortunes de mer du *Rhodanus* dans les Bouches, de *L'Ulysse* au large du Cap, ont fait effet de stimulants sur le sujet. Au chevet de la mer et des océans, les bonnes pratiques renvoient à l'organisation de conférences sur l'ensemble du territoire. L'une d'elles, intitulée "Océan, bien commun de l'humanité", aura lieu au Sénat, dès les premiers jours de 2020. *"Elle était prévue au mois de décembre mais a dû être retardée compte tenu des mouvements sociaux en cours"*, expliquent les responsables.

Quoi qu'il en soit, le slogan fait son chemin. *"Il a été repris par le président Macron à Montpellier et est devenu aujourd'hui un des piliers de la stratégie maritime de la France"*, se félicite-t-on.

Les discussions se poursuivent encore au sein du *"cluster maritime français"*, une création de l'IFM qui regroupe près de 500 entreprises et 350 000 personnes issues du monde la mer. Tous les sujets ou presque sont abordés, y compris la pollution de l'air par les particules fines dans les ports. *"Notre volonté est de développer nos idées, de faire passer un certain nombre de messages forts"*, pour la bonne cause maritime. Et celle-ci avance plutôt bien, dans l'ensemble, de l'avis de l'IFM.

Certaines évolutions institutionnelles poussent d'ailleurs à l'optimisme. *"Jusqu'à présent, la Corse était rattachée à une direction interrégionale de la mer à Marseille. À partir de 2020, il y aura une délégation de la mer en Corse, installée à Ajaccio. Nous allons pouvoir travailler de manière plus efficace au service de la Corse et de ses 1 000 kilomètres de côtes, l'équivalent de la distance qui sépare Perpignan de Menton"*, note-t-on avec satisfaction.

Début 2020 aussi, la séquence ajaccienne de l'IFM, *"très riche"* de l'avis des participants, débouchera sur *"une proposition très concrète"*. À soumettre aux acteurs de terrain et aux décideurs. Une manière de passer aux actes.

VÉRONIQUE EMMANUELLI